



FICHE DE RENSEIGNEMENTS ENTREPRISE concernant un candidat en Licence Professionnelle IMSA

Avant de conclure un contrat de professionnalisation, rapprochez-vous de votre OPCA afin de connaître les modalités de la prise en charge financière du contrat.

Rapprochez-vous de votre comptabilité pour les codes et sigles divers.

Fiche à renvoyer avec la grille tarifaire complétée à : Service Formation Continue et Alternance- IUT de Lorient, 10 rue Jean ZAY, CS 55564 56325 LORIENT CEDEX

Mail : iutlo.sfca@listes.univ-ubs.fr

N° SIRET IUT Lorient-Pontivy : 19561718800030

N° d'activité IUT Lorient-Pontivy : 5356P012256

<p>Sigle de la société :</p> <p>Téléphone : _____ Fax : _____</p> <p>Courriel : _____</p>	<p>Adresse complète</p>	<p>Raison Sociale (dénomination exacte pour SIRET) :</p>
<p>Signataire de la convention</p> <p>NOM : _____ Prénom : _____</p> <p>Fonction : _____ Tél : _____</p> <p>Courriel : _____</p>	<p>Contact administratif (facturation...)</p> <p>NOM : _____</p> <p>Prénom : _____</p> <p>Tél : _____ Courriel : _____</p>	<p>Numéro de SIRET :</p> <p>Type entreprise (SARL, SAS, EURL...) :</p> <p>Nombre de salariés :</p>
<p>Salarié en contrat de professionnalisation :</p> <p>NOM : _____ Prénom : _____</p> <p>Emploi occupé pendant le contrat :</p> <p>Salaire Brut mensuel à l'embauche :</p>	<p>Tuteur dans l'entreprise : (Contact avec le centre de formation)</p> <p>NOM : _____</p> <p>Prénom : _____</p> <p>Fonction : _____ Tél : _____</p> <p>Courriel : _____</p>	<p>Adresse de facturation si différente de l'adresse de l'entreprise :</p> <p>Adresse d'exécution du contrat du salarié si différente de l'adresse de l'entreprise :</p>
<p>Contrat de professionnalisation :</p> <p>Date de début de contrat ⁽¹⁾ :</p> <p>Date de fin de contrat :</p> <p>Nature du contrat :(entourez la réponse) CDI CDD</p>	<p>Nombre d'heures de formation pris en charge par l'OPCA :</p> <p>Subrogation de paiement par l'OPCA (entourez la réponse) : Oui Non</p>	<p>Coût horaire pris en charge par l'OPCA :</p> <p>Ou</p> <p>Forfait :</p> <p>Subrogation de paiement par l'OPCA (entourez la réponse) : Oui Non</p>
<p>Coordonnées de l'OPCA :</p> <p>Nom _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Tél : _____</p>		

(1) Le contrat de professionnalisation **ne peut dépasser 12 mois**, il peut débuter un mois avant le début de la formation à l'IUT et se terminer deux mois après la fin de la formation à l'IUT.